

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/5539
13 février 1964
FRANCAIS
ORIGINAL : RUSSE

LETRE EN DATE DU 13 FEVRIER 1964, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte du message que M. N. S. Khrouchtchev, président du Conseil des ministres de l'URSS, a adressé le 10 février 1964 au Premier Ministre de la Somalie.

Je vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de ce message comme document officiel du Conseil de sécurité.

Veuillez, etc.

(Signé) N. FEDORENKO

MESSAGE ADRESSE LE 10 FEVRIER 1964 A M. ABDI RASHID ALI SHEERMARKÉ,
PREMIER MINISTRE DE LA REPUBLIQUE SOMALIE, PAR M. N. S. KHROUCHTCHEV,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'URSS

Monsieur le Premier Ministre,

J'ai appris avec tristesse que des heurts s'étaient produits à la frontière somalo-éthiopienne, causant des pertes en vies humaines et des dégâts matériels. Je suis fermement convaincu - et je pense que vous êtes de mon avis - que de tels heurts entre deux Etats africains voisins, auxquels incombe la lourde tâche de renforcer leur indépendance nationale et de développer leur économie et leur culture pour le bien de leurs peuples, ne peuvent répondre aux intérêts et aux aspirations ni de l'un ni de l'autre.

Si j'ai bien compris, le conflit qui a surgi à la frontière somalo-éthiopienne est dû au fait que l'une des parties a sa propre interprétation touchant certains districts sur lesquels l'autre partie exerce sa souveraineté. Assurément, des différends de ce genre existent entre de nombreux Etats, non seulement en Afrique, mais aussi sur d'autres continents. Bien entendu, il convient de chercher à les régler et de trouver des moyens qui permettent de les résoudre à la satisfaction des parties intéressées. Cependant, de l'avis du Gouvernement soviétique, il n'y a pas et il ne peut y avoir actuellement entre Etats de litiges territoriaux, de questions frontalières en suspens, dont le règlement exige l'emploi des armes.

Cette observation s'applique entièrement aux divergences qui existent entre la Somalie et l'Ethiopie au sujet des questions frontalières. A l'heure actuelle, les armes sont entrées en action, le sang coule, et si l'on n'étouffe pas ce conflit, si on le laisse s'étendre, qu'en résultera-t-il? La Somalie et l'Ethiopie s'épuiseront dans de vains combats; de plus en plus, l'une et l'autre enverront au front des soldats et des armes et dépenseront des ressources matérielles. Pour la Somalie comme pour l'Ethiopie, les pertes en vies humaines augmenteront sans cesse.

Evidemment, il se trouvera peut-être des éléments qui ne feront que se réjouir d'un conflit armé entre deux pays africains voisins, et qui même ne manqueront pas de saisir cette occasion pour affaiblir et pour saper à l'intérieur l'unité dont les pays d'Afrique font preuve dans leur lutte contre le colonialisme et pour leur indépendance et leur souveraineté.

C'est à des fins constructives que les peuples africains doivent employer toute leur énergie et toutes leurs forces, plutôt qu'à régler des comptes les armes à la main et à tenter de résoudre par les armes, à leur profit, tel ou tel litige territorial. Je me permets donc, Monsieur le Premier Ministre, de faire appel à vous pour que vous preniez toutes les mesures voulues et mettiez tout en oeuvre afin de faire cesser immédiatement le feu à la frontière somalo-éthiopienne et de ne pas laisser un conflit frontalier dégénérer en une guerre entre la République somalie et l'Ethiopie.

J'estime hautement votre sagesse politique et la fermeté dont vous faites preuve pour la défense du principe de la coexistence pacifique de tous les Etats; c'est pourquoi je veux exprimer l'espoir que le différend entre la Somalie et l'Ethiopie sera résolu par des moyens pacifiques, dans l'intérêt des peuples des deux pays.

En même temps que je vous adresse le présent message, Monsieur le Premier Ministre, je lance le même appel à Sa Majesté Haïlé Sélassié I, empereur d'Ethiopie.

Veuillez, etc.

Le Président du Conseil des ministres
de l'URSS,

(Signé) N. KHROUCHTCHEV

Moscou, le Kremlin,
Le 10 février 1964

